

Revue des sciences naturelles
appliquées : bulletin
bimensuel de la Société
nationale d'acclimatation de
France

Société nationale de protection de la nature (France). Auteur du texte. Revue des sciences naturelles appliquées : bulletin bimensuel de la Société nationale d'acclimatation de France. 1889.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

II. CHRONIQUE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

LA STATION AQUICOLE

DE BOULOGNE-SUR-MER

PAR M. C. RAVERET-WATTEL.

Parmi les établissements scientifiques ayant pris part à l'Exposition, la station aquicole de Boulogne-sur-Mer est assurément un de ceux qui présentent le plus d'intérêt au point de vue des études que poursuit notre Société. Bien que de création récente, cet établissement a déjà produit d'utiles travaux, grâce au zèle et à l'activité de son directeur, notre savant collègue M. le Dr Sauvage. Il mérite donc de nous arrêter quelques instants.

Boulogne, qui est de beaucoup le plus important des ports de pêche français, puisqu'il fournit à lui seul près de la septième partie du produit total de notre pêche maritime (1), Boulogne se trouvait tout naturellement désigné pour la création chez nous d'un établissement analogue à ceux que possèdent déjà beaucoup de pays, — les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Suède, la Norwège, la Russie, l'Allemagne, l'Italie, — et dans lesquelles toutes les questions relatives à la pêche et aux pêcheries sont l'objet d'études à la fois théoriques et pratiques. C'est en 1882 que la Chambre de Commerce et le conseil municipal de Boulogne demandèrent la création de cette station, où pourraient être étudiées, avec grand avantage, une foule de questions concernant les procédés employés pour la capture du poisson, le tannage des filets, le caquage, le brailage et le saurissage des harengs, les

(1) Les bateaux du quartier y rapportent de la mer, chaque année, près de 25 millions de kilogrammes de poisson. L'industrie des pêches, à laquelle se rattachent celles des salaisons, des constructions navales, des cordiers, des pouliniers, voiliers, hameçoniers, tonneliers, etc., y donne lieu à un mouvement d'affaires qu'on peut évaluer à plus de 25 millions de francs.

modes de préparation et de conservation du poisson en général, ainsi que le meilleur parti à tirer des engrais qui proviennent de la mer. Persuadés qu'un tel établissement déterminerait certainement, tôt ou tard, des progrès importants dans l'industrie des pêches, ils votèrent l'un et l'autre une allocation de 20,000 francs (soit ensemble 40,000 francs), qui détermina le Gouvernement à donner suite au projet de création d'une « station scientifique d'ostréiculture, de pisciculture et d'agriculture à Boulogne ». En décidant la création de cette station, le ministère de l'Agriculture prit à sa charge une partie des dépenses d'installation et les frais d'entretien de l'établissement, lequel fut ouvert en 1885 (1). M. le Dr H. E. Sauvage, aide-naturaliste honoraire au Muséum, fut appelé à en prendre la direction, et meilleur choix ne pouvait être fait pour ce poste, qui réclame des connaissances étendues jointes à une intelligente activité.

Les recherches dont s'occupe la station de Boulogne sont à la fois théoriques et pratiques (2); elles portent sur des questions qui touchent directement à la pêche ou qui sont connexes de cette grande industrie et dont la solution pourra fournir d'utiles indications. L'établissement constitue, pour ainsi dire, un bureau de renseignements largement ouvert aux armateurs et aux pêcheurs, leur donnant des indications sur tous les points qui peuvent les intéresser, les mettant au courant des procédés nouveaux employés à l'étranger, les guidant dans les recherches à entreprendre.

Aussi, depuis quelque temps, de sérieuses modifications ont-elles été apportées dans l'industrie de la pêche à Boulogne. Dès l'année 1884, dans un rapport sur l'exposition de pêche de Londres, M. le Dr Sauvage signalait les services que peut rendre l'emploi des Pigeons voyageurs à bord des bateaux de pêche. Beaucoup d'armateurs à Boulogne utilisent, aujourd'hui, ce mode de communication entre la flotille de pêche et la terre, et ils en retirent les plus grands avantages. La pêche du poisson destiné à être consommé à l'état

(1) Depuis environ deux ans, un laboratoire départemental de chimie agricole et industrielle y a été annexé, au grand avantage des cultivateurs de la région.

(2) Les éléments de la présente note sont empruntés surtout aux Rapports officiels présentés à M. le Ministre de l'Agriculture, sur les travaux de la station, par M. le Directeur de l'établissement.

frais tend à se substituer à celle du poisson salé; les produits d'une des grandes pêches, celle du Maquereau sur les côtes d'Islande, peuvent être rapportés en grande partie à l'état frais, conservés au moyen de la glace, par suite de l'emploi de remorqueurs à vapeur qui permettent à la flotille de pêche de rallier le port beaucoup plus rapidement qu'autrefois.

Les recherches entreprises à la station ont déjà permis de répondre à de nombreuses demandes de renseignements adressées par les armateurs sur les procédés de pêche, sur le repeuplement des eaux, la fabrication des engrais de poisson, etc. Dès l'ouverture de la station, M. Sauvage s'est occupé de l'utilisation des résidus de poissons, qui, pour Boulogne seulement, représentent plus de 2 millions de kilogrammes. Les déchets de Hareng sont, d'ailleurs, depuis longtemps utilisés par les agriculteurs; mais, comme ils renferment une assez grande quantité d'eau, les frais de transport de ce produit sont assez considérables. M. le Dr Sauvage a eu l'idée de mélanger ces résidus avec les phosphates de chaux naturels, si abondants dans les Boulonnais, et il est ainsi parvenu à obtenir d'excellents engrais. Un tableau synoptique exposé par la station résume les résultats d'essais faits avec divers engrais, et montre que certains engrais marins ont une action égale ou presque égale à celle des superphosphates. Le prix de revient de ces engrais est évalué, au maximum, de 6 à 7 francs, et ils ont commercialement une valeur de 10 à 12 francs les 100 kilogrammes. Or, Boulogne pouvant, comme il a été dit ci-dessus, livrer environ 2 millions de kilogrammes de déchets de poissons, donnant 4 millions de kilogrammes d'engrais, on voit qu'il devient possible de fabriquer chaque année, dans ce port seulement, pour près de 400,000 francs d'engrais; encore ce chiffre ne comprend-il pas la valeur de l'huile qu'on peut, en outre, retirer des résidus (1).

On sait toute l'importance que présente, pour la préparation du poisson, l'emploi d'un sel aussi pur que possible et surtout privé de chlorure de magnésium. Quand le Hareng est salé

(1) Les Américains estiment que les sous-produits, provenant des détritiques de poissons, tels que les huiles, glues, engrais, etc., représentent de 12 à 14 p. 100 du produit total de la pêche; tous ces sous-produits sont encore aujourd'hui à peu près complètement perdus en France, et il importe de modifier au plus tôt cet état de choses.

avec du sel contenant une quantité un peu notable de chlorure de magnésium, le poisson se fume d'une façon peu régulière et ne présente pas un bel aspect. Les recherches faites à la station sur les sels de diverses provenances permettent aujourd'hui de guider dans leurs achats les armateurs et les saleurs.

Une question très importante aussi pour nos pêcheurs est celle du tannage des filets ; il faut que ces engins de pêche, tout en étant préparés de façon à pouvoir résister à l'action de l'eau de mer, conservent de la souplesse et ne soient pas trop colorés, afin que le poisson ne s'effraie pas et s'emmaille facilement. Des filets conservés à l'aide du tannate de zinc sont exposés par la Station ; ils sont très souples et fort peu colorés. Essayés pendant plusieurs mois pour la pêche côtière, de semblables filets ont parfaitement résisté, sans qu'on ait été obligé de les tanner de nouveau. Le même traitement peut être appliqué au tannage des voiles.

Utilisant un matériel qui a été mis à sa disposition par la Société du Boulonnais pour la répression du braconnage et le repeuplement des cours d'eau, la Station de Boulogne s'occupe de la production d'alevins de Salmonides destinés à être versés dans les rivières de la région. Des études sont en même temps faites sur les maladies des poissons, ainsi que sur leurs parasites, dont il est exposé une intéressante collection.

Les recherches scientifiques entreprises concernant diverses espèces de poissons ont fourni des renseignements utiles sur la nourriture de ces poissons, sur leurs migrations, etc.

Malgré de nombreuses recherches, les naturalistes ne sont pas encore fixés sur plusieurs points de la biologie du Hareng, points qui intéressent cependant nos pêcheurs. Les observations recueillies par la Station permettront d'élucider bientôt la plupart de ces questions. Déjà l'examen d'un grand nombre de Harengs de diverses provenances et pêchés du commencement de juillet à la fin de décembre, depuis les Shetland jusque par le travers de Boulogne, a permis de se rendre compte des variations que présente ce poisson suivant les localités et l'époque à laquelle on le pêche. La collection de spécimens qui figure à l'Exposition offre un réel intérêt.

L'étude de la faune marine du littoral boulonnais, dans ses

rappports avec la pêche, est aussi l'objet d'une attention spéciale. Déjà un grand nombre de spécimens (environ 300 espèces) ont été recueillis tant sur le littoral même que sur les bancs et les bas-fonds qui existent dans le détroit. Cette intéressante collection, qui fournit des points de comparaison pour l'étude de la nourriture du poisson, a permis, en outre, de dresser la carte des lieux de pêche pour le Pas-de-Calais.

En vue de faire connaître les résultats obtenus à la Station et d'indiquer les moyens de développer la pêche, deux brochures ont été publiées et distribuées en grand nombre. Dans l'une d'elles, M. le Dr Sauvage s'occupe notamment de l'importante question du transport du poisson ; il conclut en émettant l'avis « que l'avenir de la pêche est dans le transport rapide du poisson frais des lieux de pêche aux lieux de consommation, la concurrence menaçant d'être des plus redoutables. Pour cela il importe que l'aménagement des ports soit compris de telle sorte que les plus grandes facilités existent pour le rapide débarquement du poisson et son expédition rapide, qu'il s'agisse du poisson frais ou du poisson conservé ; il faut, en outre, que les compagnies de chemins de fer comprennent qu'il est de leur propre intérêt de transporter à prix réduit une matière alimentaire qui, le jour où elles abaisseront leurs tarifs, pourra être largement répandue dans tout l'intérieur du pays et donner lieu, dès lors, à un mouvement d'affaires considérable. »
